

France-Monde Mobilité

Lettre n°8



Transversalité-visibilité

Veille administrative et
juridique de l'expatriation

A la Une

Retour en France

La formation à distance

Brèves et rendez-vous

économie
droit
éducation
culture
écologie
fiscalité
emploi

France-Expatriés

Décembre 2010

EDITO

SOMMAIRE

P 3- Retour en France, un choc culturel inversé

P 4/5- La formation à distance (FAD), un enjeu pour rester en phase avec la réalité

P 6/7- Brèves et rendez-vous : mon facteur en ligne, Equance l'architecte du patrimoine des expatriés, prise en charge de la scolarité des Français de l'étranger, Brevets européens, le musée de l'Acropole à Athènes...

Les mois se suivent et se ressemblent, à quelques évènements près.

La débâcle des dettes souveraines se poursuit en Europe. Après la Grèce en début d'année, c'est au tour de l'Irlande, l'ancien « tigre celtique » dont la réussite suscitait l'admiration, de flancher obligeant les Etats de l'Union à mobiliser une aide de 85 milliards €. Des incertitudes pèsent sur deux autres « maillons faibles », le Portugal et l'Espagne. La France, tout en réaffirmant sa solidité financière, s'emploie à rassurer.

Les fuites diplomatiques de WikiLeaks, qui mettent les gouvernements de la planète en émoi et « Le Monde » en action, est la vraie bombe de cette fin d'année. Moins pour leurs révélations que pour le rôle joué par les médias dans ce rapt d'informations confidentielles au plus haut niveau des Etats.

« La France d'aujourd'hui, un point ardent de la géographie du monde » a dit le Premier ministre dans son discours de politique générale. Cette expression inclut évidemment les membres de la communauté française à l'étranger, éclaireurs du bateau France.

Dans un monde incertain, le retour en France peut être envisagé comme une solution raisonnable. À condition de bien se préparer au « choc culturel inversé » qu'il implique (p 3).

Dans un monde en perpétuel mouvement, l'apprentissage tout au long de la vie est un impératif de compétitivité. La formation à distance est le vecteur idéal pour relever ce challenge (p. 4 et 5).

Bonne année 2011 à tous.

Marie-Claude Alquier
France-Expatriés

Françoise Delagrave
France-Monde Mobilité

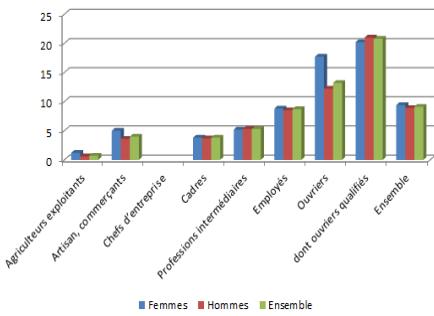
Nos références



Beaucoup d'expatriés estiment que le retour au pays est plus difficile que l'expatriation. Plus on passe de temps à l'étranger, plus on perd ses repères. « On n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers » disait Danton. De nos jours, un national qui revient de l'étranger n'est pas prophète en son pays. Un retour qu'il faudra préparer. La réinsertion est plus compliquée avec la crise. Finit l'eldorado de l'assistanat. 5e puissance économique mondiale et 2e économie européenne, la France reste une terre accueillante pour ses ressortissants. Encore faut-il connaître les procédures et profiter des potentialités de ses territoires.

Douce France ?

2,8 millions de personnes étaient à la recherche d'un emploi en 2009. La création d'emplois est redevenue légèrement positive au 3e trimestre 2010 (+0,6% sur un an). Les services marchands (+0,5%) sont les plus porteurs, dopés par l'intérim (+3%). L'industrie reste le maillon faible de l'économie française (-0,5%), 37 trimestres consécutifs de destruction d'emplois dans ce secteur !



Source : Insee, enquêtes Emploi.

Montpellier est la ville préférée des Français en 2010 -selon Ipsos - pour son climat ensoleillé, la qualité de l'environnement et l'absence de pollution, l'ambiance et la convivialité. Nantes l'est pour le coût de la vie, la sécurité des biens et des personnes. Les expatriés en France sont avant tout des retraités venant chercher une douceur de vivre (42% de plus de 55 ans en 2010 selon HSBC).

Guider son retour

Les craintes le plus souvent exprimées ont trait aux complications administratives. Le guide du retour en ligne de la Maison des Français de l'étranger (MFE) balise toutes les démarches à entreprendre avant le départ comme à l'arrivée. La bible absolue (téléchargement gratuit). La situation est différente selon que l'on revient d'un pays de l'Espace économique européen ou d'ailleurs. Attention aux ruptures de droit et aux délais de carence. Des séances de coaching individualisé sont organisées à la MFE.

Prochaines dates : 14 décembre pour des entretiens personnalisés et 16 décembre pour des consultations téléphoniques fiscales (sur rendez-vous - Tél. 01 43 17 60 79). www.mfe.org

Rapatriement, la solidarité à l'oeuvre

Certaines situations de détresse ou des événements graves survenus à l'étranger sont à l'origine de retours. Le gouvernement a consacré en 2009 près de 600 millions € au rapatriement. [Le Comité d'entraide aux Français rapatriés](#) (CEFR) accueille, héberge et accompagne les Français rapatriés pour leur insertion sociale et professionnelle (173 personnes accueillies en 2009). Il comprend une structure d'accueil à Vaujours (Seine-Saint-Denis), 10 centres d'hébergement, d'adaptation et de réinsertion sociale, en province et 6 maisons de retraite médicalisées.

Équivalence des diplômes et validation des acquis de l'expérience

La France est ressentie, à juste titre, comme un pays où les diplômes sont primordiaux. Leur reconnaissance est de droit dans l'espace économique européen. La situation diverge pour le reste du monde. Une attestation de comparabilité des diplômes étrangers, délivrée par le centre ENIC

NARIC France, pourra être utile www.enic-naric.net. La validation des acquis de l'expérience (VAE) constituera un plus sur le marché de l'emploi. www.vae.gouv.fr - Pour en savoir plus : <http://www.euroguidance-france.org/fr/>

Un retour vers la case chômage ?

Les entreprises ne réservent pas toujours le meilleur sort à leurs collaborateurs de retour au sein de l'entreprise. Dans un contrat d'expatriation, le salarié devrait toujours exiger que figurent les conditions du retour. Pour la recherche d'un emploi, il est conseillé de s'adresser aux branches professionnelles pour connaître les opportunités d'embauche dans son secteur. En cas de [perte d'emploi](#), les allocations chômage ne sont pas automatiques.

Passer par l'intérim sera parfois nécessaire pour totaliser le nombre d'heures de travail requises pour l'ouverture des droits, même si on a travaillé dans un pays de l'Union européenne. Dans certaines conditions, [une allocation temporaire d'attente pour les expatriés](#) (ATA) peut être obtenue.

Home Sweet Home, revenez innover, vous êtes attendu !

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) a mis en œuvre [un programme unique en France](#) d'accompagnement des projets de relocation. Un réseau de plus de 100 partenaires peut conforter les Français expatriés dans leur projet de créer leur propre activité. Les secteurs soutenus : technologies de l'information et de la communication, multimédia, environnement et énergies renouvelables, sciences de la vie, de l'aéronautique, agroalimentaire...

En 5 ans, le programme a accompagné l'implantation en Provence de 46 entreprises venues d'autres régions du monde, dont 70% des USA.

L'allongement de la durée du travail consécutif aux réformes successives des retraites a mis en évidence un défi critique, celui de l'apprentissage tout au long de la vie. Confucius recommandait déjà 5 siècles avant JC : « *revoyez sans arrêt ce que vous savez déjà. Étudiez sans cesse du nouveau. Alors vous deviendrez un maître* ». Ce doit être la révolution éducative du XXIe siècle.

Le temps d'obsolescence des connaissances est de trois ans. Une dépréciation qui s'accélérera. L'émergence à la fois des technologies de l'information et de la communication (TIC) et d'un marché mondial de l'éducation ont incité –tardivement– les pouvoirs publics à investir dans les outils de la formation à distance. La numérisation des programmes d'éducation, de l'enseignement scolaire à la formation supérieure, est en marche. Les entreprises perçoivent l'intérêt d'une formation à distance individualisée. L'enjeu est d'augmenter le taux d'accès à la formation et au savoir. Là où la formation traditionnelle se limite à 10 ou 15%. Bien loin du droit à l'apprentissage tout au long de la vie érigé en cause mondiale par l'UNESCO.

L'école numérique, rêve ou réalité ?
La France est à la traîne pour l'usage du numérique à l'école. Un retard « préoccupant » selon l'enquête TICE 2010 de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance. Le ratio varie de 1 ordinateur pour 22 élèves en maternelle à 1 pour 2,6 en lycée professionnel.

45% des écoles hexagonales sont équipées d'un environnement numérique de travail (ENT) pour 88% au Royaume-Uni -dont 1% des écoles primaires contre 50% Outre manche. Les établissements d'enseignement français à l'étranger sont une exception avec des taux plus proches des pays européens.

Aux Pays-Bas, en Estonie ou à Malte, 90% des établissements du second degré sont connectés au haut débit. En Norvège, 75% des lycéens utilisent un ordinateur en classe.

Pour que l'école française « prenne le train du numérique », le ministre de l'éducation nationale Luc Chatel a annoncé la mise en place de nouvelles mesures pour la rentrée 2011 (nomination d'un responsable numérique dans chaque collège et lycée ; portail ministériel référençant les ressources pédagogiques numériques disponibles par discipline et type de produits ; enveloppe de 60 millions € sur trois ans pour la formation des enseignants).

E-learning, des performances à toute épreuve

Les études indiquent qu'étudiants, enseignants, familles, sociétés et économies ont tout à gagner à bénéficier d'un enseignement utilisant les TIC. Un livre blanc réalisé en 2009 aux Etats-Unis par « *Intel* » montre les effets positifs du e-learning. Les élèves sont plus impliqués et plus proactifs dans leurs apprentissages.

Les travaux rendus sont de meilleure qualité. Les résultats de la moyenne des élèves utilisant la technologie sont supérieurs de 16 % à la moyenne de ceux qui ne l'utilisent pas. Les enfants défavorisés maîtrisent les mêmes compétences que ceux issus de milieux favorisés.

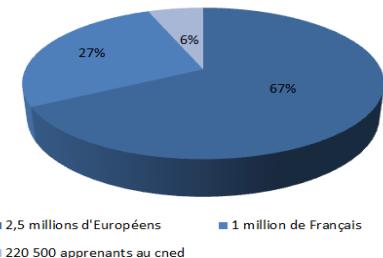
Les élèves handicapés ont une meilleure estime de soi et sont plus indépendants. On note chez tous les élèves une amélioration de l'écriture, tant au plan qualitatif que quantitatif.

Le Cned, tout au long de la vie

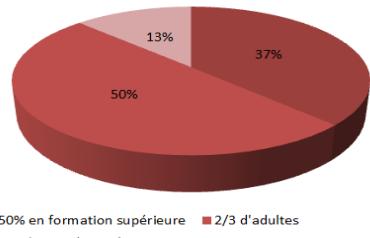
Le [Centre national d'enseignement à distance](#) est sans doute le seul organisme au monde à proposer un continuum pédagogique en 6 gammes du niveau élémentaire jusqu'au niveau supérieur du post-bac, en formation initiale et formation professionnelle continue. Sa part

est de 22% du marché national de la formation à distance et 0,9% du marché européen.

Part de marché annuelle de la formation à distance :

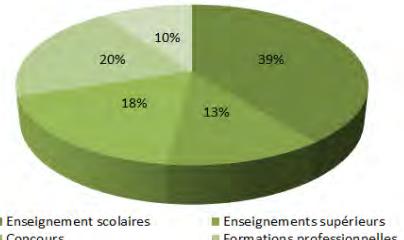


Composition du public :



15 000 enfants expatriés chaque année bénéficient des programmes officiels et du professionnalisme des enseignants. 90 conventions de collaboration pédagogique ont été passées avec des établissements français dans plus de cent pays.

Répartition des inscriptions :



Evolution des inscriptions :



Université, vers des campus numériques ?

Au temps des tablettes tactiles et des téléphones intelligents, le plan « WiFi, podcast, environnement numérique



M. Marc Boisson, délgué aux affaires internationales et européennes.
Le CNED a entamé en 2009 un nouveau développement pour mieux répondre à la concurrence privée de la formation à distance.

1. Par quelles actions renforcez-vous votre présence à l'international ?

Le CNED est surtout présent dans le secteur scolaire (68,5 % de ses inscrits à l'étranger sont des élèves de l'élémentaire au baccalauréat). Troisième acteur de l'enseignement français à l'étranger, il a renforcé ses liens avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger et la Mission Laïque Française avec la signature, en avril 2010, de conventions cadres.

Nous avons également signé, le 25 novembre au Salon européen de l'Education, une convention cadre avec le Ministère des affaires

de travail pour tous », lancé en 2009 par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche Valérie Pécresse (10 millions €), peut paraître tardif. Résultats : doublement du nombre de bornes WiFi (20 000 bornes actives), 80% des universités connectées, 30 000 heures de cours réalisés en podcast (contre 12 000 en 2009).

Lancement de l'«Université Numérique Mobile» (4 universités parisienne puis toutes les universités d'Ile-de-France), de l'application «Adele» pour la recherche des logements étudiants, de «l'Open Video Education» pour l'accès à des vidéo podcasts sur mobile.

8,5 millions € seront consacrés à la formation des enseignants ainsi qu'à l'implantation de « Learning Centers » et de nouvelles résidences universitaires -les Cités U- raccordées au haut débit.

étrangères et européennes. Cette convention est « l'un des éléments constitutifs du plan de développement de l'enseignement français à l'étranger élaboré par le Quai d'Orsay » ([Communiqué de presse du MAEE](#)).

Le Cned, en partenariat avec le Centre International d'Etudes Pédagogiques, et avec le soutien du MAEE, habilite en outre un nombre croissant de tuteurs dans le monde, dans le cadre du dispositif de formation continue des professeurs de français-langue-étrangère PRO FLE (61 pays concernés). Parmi les autres actions, citons la mise en place d'une cellule dédiée pour répondre de manière croissante aux appels d'offres européens et internationaux.

2. Quelle est la pénétration d'[AtoutCned](#) hors métropole ?

La pénétration d'[AtoutCned](#) sur la période 2009-2010 est particulièrement forte (excepté dans les départements et régions

d'outre-mer). Le nombre d'inscrits à l'international a été multiplié par 7 entre 2009 et 2010. La croissance de l'implantation d'[AtoutCned](#) est remarquable sur le continent africain et, dans une moindre mesure, en Asie.

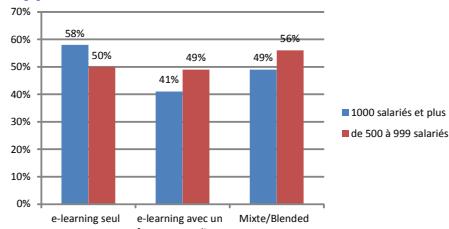
3. Vos formations en BTS et en préparations aux concours intéressent-elles les élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger et dans quelle proportion ?

La grande majorité de nos inscrits à ces niveaux résident en France. 3% seulement des inscrits à nos formations en BTS relèvent du secteur international. Ils s'inscrivent individuellement au Cned car les établissements français à l'étranger ne proposent en principe pas ces préparations. En ce qui concerne les concours post-bac, 4% des inscrits aux préparations aux grandes écoles et moins de 1% des inscrits aux concours du domaine sanitaire et social sont à l'étranger.

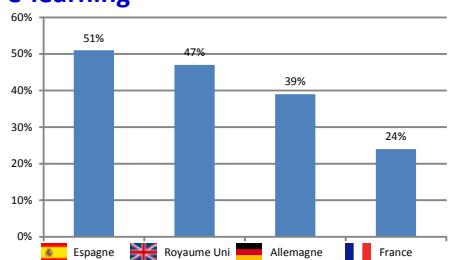
Les entreprises s'ouvrent à la FAD

Plus de la moitié des entreprises pratique le e-learning ou le blended, indique une étude de la Cegos réalisée en 2009 auprès d'entreprises de 500 salariés et plus, dans 4 pays européens (Allemagne, Espagne, France, Royaume-Uni).

Types de formation à distance suivis



Taux par pays de l'apprentissage e-learning



La FAD, un marché à conquérir

Selon une étude du cabinet Féfau, le marché européen du e-learning est en forte accélération (+15 % entre 2008 et 2009 et +25 % entre 2009 et 2010) et ce, malgré sa faiblesse en valeur (115 millions d'euros en 2009, soit 1 % du marché de la formation professionnelle continue). Principal segment le e-learning sur mesure (44 %), suivi par les contenus de formation à distance basiques (26 %).

Les « serious games » ne représentent que 3 % du marché des contenus, mais affichent la valeur moyenne de contrats la plus élevée (82 857 € contre 26 737 € pour le sur mesure).

Les Etats-Unis occupent plus de 60% de part de marché, l'Europe 15%. Double enjeu pour la France : la défense du service public d'enseignement, et le rayonnement culturel à l'international.



« **Mon facteur en ligne** » et internet devient bureau de poste ! La solution MonFacteurEnLigne.com permet aux particuliers, aux travailleurs indépendants et aux petites entreprises d'envoyer des courriers simples ou recommandés sans se déplacer. Proposé par la société lyonnaise Axilio, conseil spécialisé dans les solutions innovantes de la gestion des flux de documents, le site Web est très facile d'utilisation. L'internaute fournit un document Microsoft Word ou PDF. Au prestataire ensuite de l'imprimer, le mettre sous pli et l'affranchir. Les courriers sont remis à la Poste, qui se charge de la distribution. L'avantage mis en avant pour concurrencer le service « Lettre recommandée électronique de la Poste » est la liberté de l'internaute : pas de prépayé, pas d'abonnement, pas d'enregistrement obligatoire de ses coordonnées. Et en plus, les tarifs sont attractifs selon les utilisateurs. <http://www.monfacturenligne.com/>

L'Inde, un pays agricole à investir ?



Les représentants du secteur agricole indien -présents au salon international de l'alimentation (SIAL) sous l'égide de la chambre de commerce et d'industrie franco indienne- étaient venus pour vanter le potentiel agricole de leur pays. C'est que la France occupe une part de marché bien modeste (1,7%) au pays de Gandhi. Elle est son 15e fournisseur et son 11e client. Une marge de progression certaine dans ce pays de plus d'un milliard d'habitants, qui a connu en 2009 une croissance de 7,7%. 300 entreprises françaises installées sur place emploient 40 000 personnes. L'hexagone se situe au 7e rang des investisseurs étrangers (stock 750 USD). C'est sur ce terrain de l'investissement que les Indiens invitent les entreprises françaises à réaliser des co-productions dans le domaine agricole et alimentaire. Leurs atouts : une démocratie stable, une main d'œuvre de plus en plus qualifiée, une ouverture au monde, qui devraient compenser la faiblesse des infrastructures et la lourdeur de l'administration. Le maintien de notre suprématie agroalimentaire ne vaut-elle pas que l'on considère ce géant agricole qui est parvenu à l'autosuffisance alimentaire en moins d'un demi-siècle ? <http://www.ccifranceinde.com/fr/index.htm>

Prise en charge de la scolarité à l'étranger (PEC), statu quo encadré !



Geneviève Colot, député UMP de l'Essonne, et Sophie Joissains, sénateur UMP des Bouches-du-Rhône, ont remis -début novembre- leur rapport au président de la République. Elles dressent un bilan plutôt positif de cette mesure instaurée en 2007 et font deux préconisations

: 1/ prolonger le moratoire en limitant la PEC aux seules classes de lycées. Son extension aux autres classes serait programmée en fonction des possibilités budgétaires (autant dire aux calendes grecques). 2/ Cristalliser la PEC au niveau des frais de scolarité de l'année 2007/08 par établissement. Elles suggèrent, en cas de désengagement des entreprises, des mécanismes de compensation notamment à travers la taxe d'apprentissage. Enfin, les rapporteurs s'interrogent sur la pertinence de « *laisser au seul ministère des affaires étrangères la gestion de cette enveloppe budgétaire qui concerne tout autant l'éducation nationale* » (la co-tutelle refait surface). La projection d'une gratuité à toutes les classes de l'enseignement français à l'étranger a été évaluée à 700 millions €. En 2009, la PEC a coûté à l'Etat 20 millions pour 9 000 élèves français. [Lire le rapport](#)



« Equance », l'architecte du patrimoine des expatriés Le groupe

-installé à Montpellier- est

un leader reconnu pour sa compétence internationale vouée aux non-résidents Français. Les atouts d'Equance : une expertise en gestion de patrimoine pour les expatriés et les résidents français ; une vision globale du patrimoine (finance, assurance vie, immobilier, prévoyance...) ; une relation de proximité qui s'appuie sur un réseau de consultants présents dans 40 pays ; des partenaires prestigieux (Commerzbank International S.A., Allianz Life Luxembourg, MMA, Suravenir, Aliénor Capital, EFG Asset Management, Alpha Wealth Management, Prédica...) ; une indépendance qui favorise une sélection adaptée des produits (un plus par rapport aux prestations bancaires). Dans la perspective proche d'une réforme de la fiscalité du patrimoine, confirmée par le Premier ministre, le recours aux conseils avisés d'experts n'est pas forcément une mauvaise idée. <http://www.equance.com/>



Brevet européen, pas d'accord L'Union à 27 bloque.

En raison d'une querelle linguistique, les ministres de l'industrie et de la recherche des Etats membres ont échoué -le 10 novembre- à se mettre d'accord sur la création d'un brevet commun. La proposition de la commission, basée sur 3 langues officielles (allemand, anglais, français) pour permettre à un brevet d'être valable sur l'ensemble du territoire de l'Union, a été jugée « discriminatoire » par l'Espagne et l'Italie. « *Un compromis à 27 hors d'atteinte* » a commenté le commissaire européen au marché intérieur, Michel Barnier. Voilà 10 ans que l'Europe bute sur le sujet. Le compromis prévoyait l'enregistrement du brevet dans l'une des trois langues et un résumé traduit dans les deux

autres langues, ramenant le coût de traduction à moins de 700 €. Actuellement un brevet en Europe doit être validé pays par pays, avec à chaque fois une traduction dans la langue nationale adéquate. Coût de l'opération, environ 20 000 € dont 14 000 en traduction. Et encore, le brevet n'est valide que dans la moitié des pays de l'UE. On comprend que certaines entreprises renoncent à protéger

leurs inventions dans toute l'Union, notamment les PME-PMI. Aux Etats-Unis, la validation d'un brevet ne coûte que 1850 €. Vu l'enjeu de compétitivité, certains Etats membres pourraient recourir à la coopération renforcée pour contourner l'obstacle de l'unanimité.

Repères 2009

- Baisse générale des demandes de brevets à l'Office européen des brevets, pour la première fois en 20 ans : 135 000 demandes contre 146 000 en 2008 (-8%). Secteur le plus demandeur : la technologie médicale (12,2 % du total).
- Baisse du nombre de brevets délivrés : 52 000 contre 59 800 en 2008 (-13%).
- Accroissement des demandes pour **les énergies renouvelables** (biomasse, énergie produite par les marées et la houle, énergies hydraulique, photovoltaïque, solaire thermique et éolienne) : 1 259 demandes, contre 993 l'année précédente (+ 27%). Le top 2 des demandes : l'énergie éolienne (+ 51%) et l'énergie solaire thermique (+ 38 %). Les plus gros demandeurs sont les Américains (27% des demandes portant sur l'énergie éolienne et 12% sur l'énergie solaire thermique) et les Allemands (23% pour l'énergie éolienne et 34% pour l'énergie solaire thermique). Sur 363 demandes dans le domaine de l'énergie photovoltaïque, 108 provenaient du Japon (30%), 77 des Etats-Unis (21%) et 46 d'Allemagne (13%).

Sources Organisation européenne des brevets (OPE)

Rendez-vous



À visiter : Expat expo, la première édition du salon des expatriés à Paris se tiendra les 4,5 et 6 février 2011 au Parc Floral (porte de Vincennes). Plus de 100 exposants, un programme de conférences grand public et de nombreux ateliers et animations pour un objectif : apporter des éléments de réponses concrètes aux questions que se posent tous ceux concernés par la mobilité internationale. Dimanche 6 février de 17 à 18h conférence sur le retour en France. Entrée : 8 €. <http://www.expatexpo.fr>.



À visiter : Le musée de l'Acropole d'Athènes expose plus de 350 vestiges du célèbre site antique, regroupés dans un bâtiment de verre inspiré de la clarté mathématique et conceptuelle de l'ancienne Grèce. Conçu par l'architecte franco-suisse Bernard Tschumi, le niveau inférieur du musée flotte sur des pilotis au-dessus des fouilles archéologiques existantes que laisse entrevoir un sol transparent. La visite est une promenade entre la trentaine de colonnes de sculptures géantes archaïques, à la rencontre des 5 Cariatides du temple d'Erechtheion, jusqu'au point culminant de la salle du Parthénon où la lumière naturelle est le metteur en scène et démontre les couleurs et le volume des frises, des métopes et des frontons du temple. Situé au pied du monument antique, l'édifice offre une vue panoramique sur le Parthénon. Saisissant d'émotion et d'esthétisme ! Entrée gratuite le dimanche.



À voir : Le film « Nous partons » (Die fremde) de la cinéaste allemande Feo Aladag, qui vient de se voir décerné le prix Lux 2010 du Parlement européen. L'histoire met en scène une jeune Allemande d'origine turque de 25 ans « Umay », qui a fui Istanbul pour échapper à un mariage forcé. Elle espère construire une vie meilleure à Berlin. Mais son arrivée inattendue crée des conflits dans sa famille déchirée entre son amour pour elle et le respect des valeurs de leur communauté. Ancienne actrice, Feo Aladag (38 ans) réalise son premier film en tant que productrice, scénariste et metteur en scène. Un coup de maître !



atoutcned

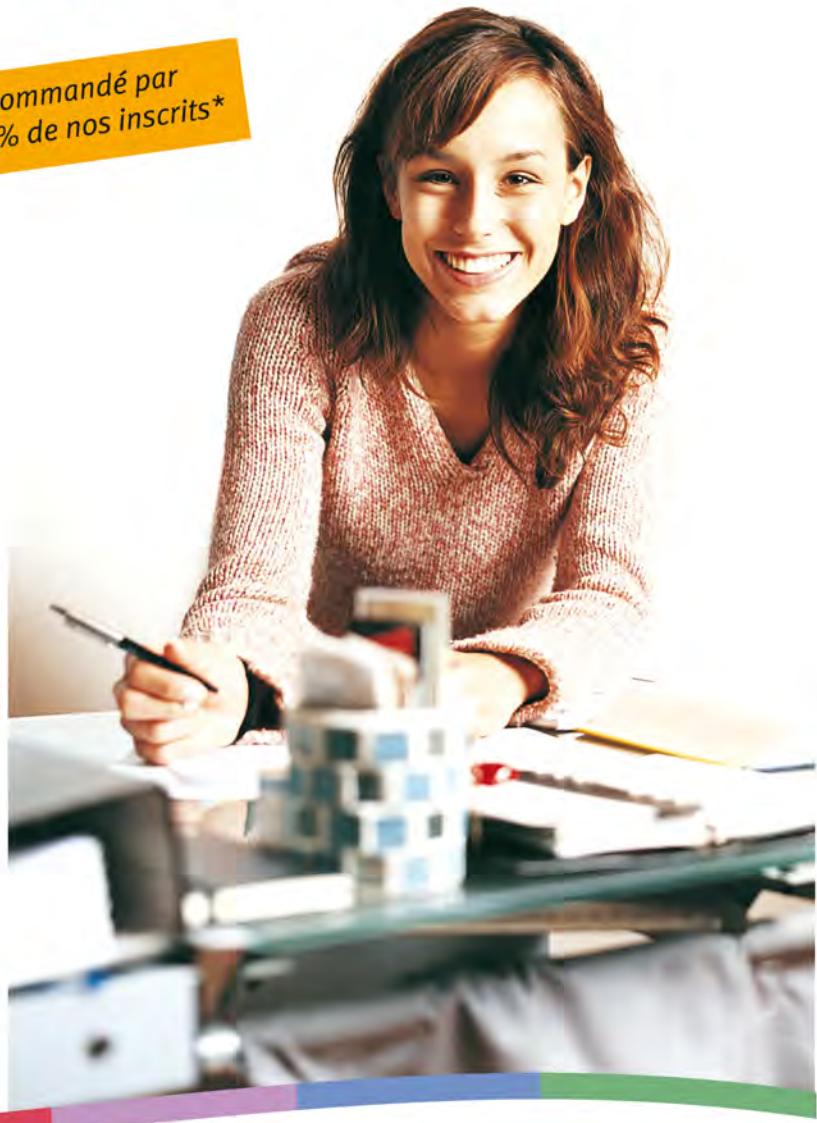
Le soutien scolaire **en ligne** personnalisé

Besoin d'aide pour obtenir de meilleures notes
au prochain trimestre ?
Entraîne-toi avec **atoutcned**

**atoutcned s'adapte
à ton niveau scolaire
pour t'apporter
un soutien efficace.**

- Il te propose des activités pour approfondir les notions de ton programme scolaire.
- Ressources interactives : images, sons, animations, tests de positionnement.
- Ressources informatives : rappels, aides, indices.
- En choisissant la formule avec tutorat, tu peux te faire accompagner par un enseignant de l'éducation nationale.

Recommandé par
90% de nos inscrits*



Cned DCC 2010 - DigitalVision médiaCom © 2010 CNED

* Statistique Cned février 2010

CNED

www.cned.fr/boutique - 05 49 49 95 95

Lundi à vendredi : 8 h 30 - 18 h • Tarification ordinaire, sans surcoût



CENTRE DE RELATION CLIENT
Délivré par AFNOR Certification
www.marque-nf.com